

le bulletin

de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue

- Les langues parlées
- Les entreprises d'économie sociale
- Les proches aidants
- L'histoire vue par une aînée anicinape

RECENSEMENT

LA QUESTION LINGUISTIQUE

Chacun sait que la langue la plus parlée en Abitibi-Témiscamingue est le français. Mais à quel point cette langue est-elle dominante? Quelles autres langues sont parlées dans l'intimité des foyers de la région? Quelle part de la population régionale déclare être bilingue? La diffusion des données concernant la langue tirées du recensement de 2011 de Statistique Canada offre des réponses à ces questions.

La langue maternelle

Une langue maternelle est une langue apprise en premier lieu à la maison durant l'enfance et que l'on comprend encore.

• **Une seule langue maternelle** : En Abitibi-Témiscamingue, la quasi-totalité (99 %) de la population possède une langue maternelle unique, et il s'agit du français dans 95 % des cas. Suivent l'anglais (3 %) et une langue non officielle (2 %), une grande catégorie regroupant toutes les autres langues.

Ces personnes dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais, sont au nombre de 2 540 en Abitibi-Témiscamingue. Leurs langues maternelles sont surtout l'algonquin (1 145 personnes), le cri (245), l'arabe (200), l'espagnol (170), le polonais (90), l'allemand (90) et l'italien (75).

• **Plusieurs langues maternelles** : Parmi le 1 % de Témiscabitiens qui possèdent plusieurs langues maternelles, les trois quarts mentionnent qu'il s'agit du français et de l'anglais.

La langue parlée à la maison

À la maison, au quotidien, 99 % de la population régionale ne parle qu'une seule langue, et il s'agit du français dans près de 97 % des cas. Une part de 3 % parle l'anglais et moins de 1 % parle une autre langue à la maison. Dans ce cas, il s'agit surtout de l'algonquin, mais le chiffre exact n'est pas disponible pour le moment; on sait toutefois que 1 500 personnes parlent l'algonquin à la maison au Québec, dont une grande majorité vit ici. Suivent le cri (120), l'espagnol (75) et l'arabe (50).

Parmi les personnes maniant plus d'une langue à la maison, soit 1 % de la population, il s'agit du français et de l'anglais dans les trois quarts des cas.

Le bilinguisme français-anglais

Quelle part de la population régionale estime pouvoir soutenir une conversation à la fois en français et en anglais? 27 %. À l'échelle du Québec, cette proportion est de 43 %. Au sein des MRC de la région, la part de personnes s'estimant bilingue varie entre 15 % en Abitibi-Ouest et 35 % au Témiscamingue. À l'inverse, au moment du recensement, 70 résidents ne parlaient ni l'anglais, ni le français.

LANGUE MATERNELLE DE LA POPULATION ET PART SE DISANT BILINGUE SELON LA MRC, 2011

MRC	Langue maternelle			% se disant bilingue
	Français %	Anglais %	Autre %	
Abitibi	97,5 %	0,9 %	1,6 %	19,7 %
Abitibi-Ouest	98,9 %	0,6 %	0,4 %	14,7 %
Rouyn-Noranda	96,8 %	2,1 %	1,1 %	32,3 %
Témiscamingue	85,5 %	13,4 %	1,1 %	35,1 %
La Vallée-de-l'Or	93,6 %	2,9 %	3,5 %	29,7 %
Abitibi-Témiscamingue	95,0 %	3,2 %	1,8 %	27,2 %
Québec	79,6 %	7,8 %	12,5 %	42,6 %

Note : ce tableau réfère aux personnes ayant une seule langue maternelle, soit 99,3 % de la population régionale.

PRINCIPALES LANGUES MATERNELLES DE LA POPULATION RÉGIONALE, 2011

Langue	Nombre	%
Français	135 735	95,0 %
Anglais	4 555	3,2 %
Algonquin	1 145	0,8 %
Cri	245	0,2 %
Arabe	200	0,1 %
Espagnol	170	0,1 %
Allemand	90	0,1 %
Polonais	90	0,1 %
Italien	75	0,1 %
Lao	60	0,0 %
Roumain	40	0,0 %
Chinois	35	0,0 %
Atikamewk	30	0,0 %
Russe	30	0,0 %
Vietnamien	30	0,0 %

Source : Recensement de 2011 de Statistique Canada.

ENTREPRENEURIAT

LES ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

L'Abitibi-Témiscamingue compte 245 entreprises et organismes rattachés au secteur de l'économie sociale. On parle ici de coopératives, d'organismes à but non lucratif ou d'organismes communautaires dotés d'une finalité sociale et disposant d'un volet marchand¹. Leurs grandes caractéristiques ainsi que leur répartition par MRC viennent de faire l'objet d'un portrait réalisé à l'initiative du Pôle d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'UQAT.

Les entreprises d'économie sociale de l'Abitibi-Témiscamingue se répartissent au sein d'une vingtaine de secteurs d'activité. Celui du loisir-tourisme occupe la première position, regroupant 35 des 245 entreprises. Suivent les arts et la culture, les services de garde, les ressources naturelles, l'habitation et les services aux personnes. Ces six grands secteurs regroupent 60 % des entreprises d'économie sociale régionales.

Au cours du dernier exercice financier (2010), le revenu annuel total des entreprises ayant répondu au sondage (76 sur les 245) était de 32,6 M\$, soit 429 000 \$ chacune en moyenne. Il existe toutefois de grandes variations au sein des différents secteurs d'activité. Celles liées aux médias-communication affichent un revenu moyen de 62 000 \$ tandis que les services de garde génèrent des revenus moyens de l'ordre de 1,6 M\$. Le total des dépenses annuelles des mêmes 76 entreprises répondantes s'élevait quant à lui à 31,5 M\$, soit 414 000 \$ par entreprise.

Du côté des ressources humaines

Les organisations s'inscrivant dans le créneau de l'économie sociale sont en activité en moyenne depuis 21 ans. Elles comptent en moyenne 13,5 employés salariés chacune, auxquels s'ajoutent à l'occasion des emplois financés par des programmes d'insertion socioprofessionnelle. À noter que sept employées sur dix sont des femmes. Au sein du personnel de direction, six sièges sur dix sont occupés par des femmes.

Côté relève, on note qu'un peu plus du tiers des employés et 16 % du personnel de direction sont âgés de 35 ans ou moins. Les conseils d'administration comptent quant à eux une part de 22 % de leurs membres qui sont jeunes. Les administrateurs se rencontrent en moyenne huit fois par année.

MRC d'Abitibi. On compte dans cette MRC 51 entreprises d'économie sociale, soit 21 % de l'ensemble. Leur revenu annuel moyen est de 335 000 \$ et elles emploient en moyenne

24 personnes, qu'elles soient à temps complet, partiel ou saisonnier. Ces entreprises peuvent compter sur 14 bénévoles et 809 heures de bénévolat chacune en moyenne par an.

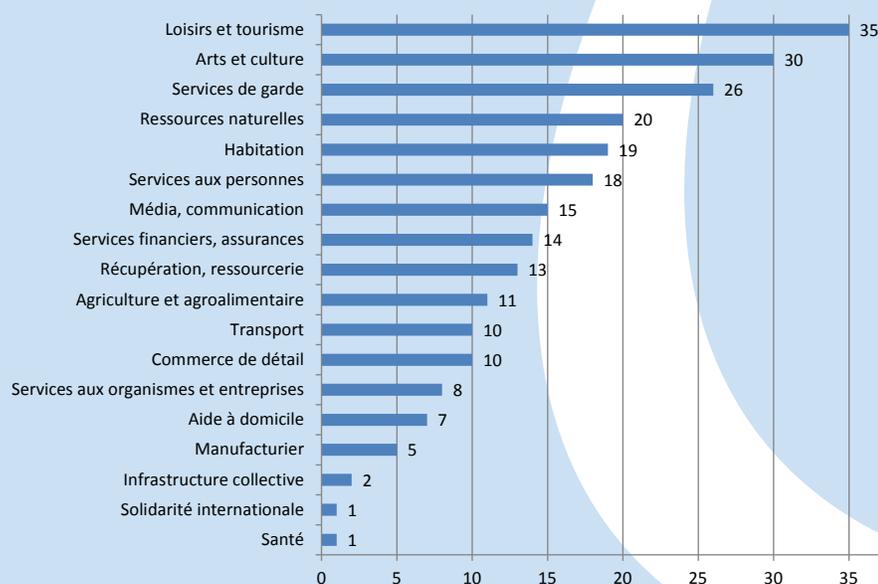
MRC d'Abitibi-Ouest. On y compte 33 entreprises d'économie sociale, soit 13 % de l'ensemble. Leur revenu annuel moyen est de 323 000 \$ et elles emploient en moyenne 26 personnes, qu'elles soient à temps complet, partiel ou saisonnier. Ces entreprises peuvent compter sur 52 bénévoles et 2 464 heures de bénévolat chacune en moyenne par an.

Ville de Rouyn-Noranda. On y compte 68 entreprises d'économie sociale, soit 28 % de l'ensemble. Leur revenu annuel moyen est de 434 000 \$ et elles emploient en moyenne 19 personnes, qu'elles soient à temps complet, partiel ou saisonnier. Ces entreprises peuvent compter sur 75 bénévoles et 2 062 heures de bénévolat chacune en moyenne par an.

MRC de Témiscamingue. On y compte 55 entreprises d'économie sociale, soit 22 % de l'ensemble. Leur revenu annuel moyen est de 226 000 \$ et elles emploient en moyenne 20 personnes, qu'elles soient à temps complet, partiel ou saisonnier. Ces entreprises peuvent compter sur 15 bénévoles et 659 heures de bénévolat chacune en moyenne par an.

MRC de La Vallée-de-l'Or. On y compte 38 entreprises d'économie sociale, soit 16 % de l'ensemble. Leur revenu annuel moyen est de 849 000 \$ et elles emploient en moyenne 13 personnes, qu'elles soient à temps complet, partiel ou saisonnier. Ces entreprises peuvent compter sur 10 bénévoles et 430 heures de bénévolat chacune en moyenne par an.

ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ, 2010-2011



Note : le site du Pôle d'économie sociale propose plusieurs portraits d'entreprises.
1. Les coopératives financières et mutuelles sont exclues.

Source : Daniel Thomas et Julie Lemire, **Portrait socioéconomique du secteur entrepreneurial de l'économie sociale en Abitibi-Témiscamingue 2010-2011**, Pôle d'économie sociale, Chaire Desjardins, UQAT, 2012.

PERSONNES ÂÎNÉES

LES SERVICES AUX PROCHES AIDANTS

En Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs, de nombreuses personnes viennent en aide à des proches souvent âgés, que ce soit pour offrir de l'aide aux repas, des soins spécifiques ou pour assurer une présence. Le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO) de l'UQAT vient d'analyser l'ensemble des services qui sont offerts aux proches aidants aux cinq coins de la région. En voici les grands constats.

C'est en vue de contribuer à la planification stratégique de l'association *L'Appui pour les proches aidants Abitibi-Témiscamingue* (créée en 2011) que le LARESCO a réalisé cette étude. Si l'on connaît relativement bien la nature des besoins des proches aidants à l'échelle du Québec, il était nécessaire de dresser un portrait-diagnostic à l'échelle régionale afin de développer des services adaptés aux besoins.

Quelques éléments du portrait

En Abitibi-Témiscamingue, chez les 15 ans et plus, une personne sur cinq est un proche aidant : 23 000 personnes consacrent en moyenne 5,1 heures par semaine à aider ou prodiguer des soins à une personne âgée de leur entourage (2006). Ces aidants sont majoritairement des femmes (59 %) et se situent, pour la plupart, dans le groupe d'âge des 25-54 ans (60 %). À noter qu'au fur et à mesure que le nombre d'heures de soins prodigués augmente, la proportion d'aidants de sexe féminin augmente elle aussi.

Quelques éléments du diagnostic

Un sondage et des entrevues ont été réalisés auprès d'une vingtaine d'organismes offrant des services aux proches aidants. L'objectif était de dresser une liste exhaustive de ces services selon la MRC et de poser différents constats, qui se déclinent comme suit :

- Les aidants ne connaissent pas nécessairement les services qui leur sont offerts par les organismes de leur territoire.
- Il est difficile de faire de la prévention auprès des aidants. Ils demandent souvent de l'aide trop tardivement, au moment où les personnes aidées sont en grande perte d'autonomie.
- La gamme des services d'entretien ménager à domicile devrait être élargie, diversifiée ou bonifiée afin d'offrir du répit à l'aidant et ajouter un service d'accompagnement-surveillance. On souhaite davantage d'ouverture dans les critères d'accessibilité,

une plus grande diversité de services accordés et un plus grand nombre d'heures allouées.

- Les besoins en répit sont très variables, tant sur le plan du nombre d'heures exigées (qui varient de quelques heures à quelques jours) que du type de répit demandé (hébergement, surveillance de nuit ou durant la fin de semaine, etc.).
- Les aidants demandent que le service de répit soit accompli par des personnes fiables et souhaitent une stabilité de personnel afin que celui-ci puisse développer une relation de confiance avec la personne aidée.
- Les services d'hébergement sont insuffisants en quantité et en qualité.
- Il est difficile de recruter du personnel pour les services d'entretien ménager et d'accompagnement-surveillance.
- Les personnes âgées ne sont pas toujours capables de défrayer les coûts pour le répit, ni favorables à le faire.
- Plusieurs programmes gouvernementaux d'accès au répit pour l'aide domestique sont trop stricts et ne répondent pas aux besoins des proches aidants.
- Les aidants apprécient la diversité des activités offertes par les organismes de soutien. Ces activités leur permettent de rencontrer et échanger avec des gens qui vivent les mêmes difficultés. Il y a toutefois un besoin de service de transport pour certains, donc de ressources financières. D'autres auraient besoin d'un service de répit afin de pouvoir participer aux activités.
- Certains organismes de soutien ajustent leur horaire d'activités selon les disponibilités des aidants, ce qui est apprécié.
- Les organismes qui offrent des services aux proches aidants souhaitent travailler en collaboration avec le réseau de la santé afin d'améliorer l'accès aux services à moindre coût pour les aidants et développer davantage d'activités. Ils souhaitent

LE CRÉDIT D'IMPÔT

En 2010, dans la région, 509 personnes ont bénéficié du crédit d'impôt provincial pour aidant naturel. Ces personnes se sont partagées une somme de 568 000 \$, soit 1 115 \$ chacune en moyenne selon Revenu Québec.

également développer de l'accompagnement-surveillance à l'heure ou à la journée avec les centres de santé et de services sociaux.

- Les proches aidants souhaitent acquérir des connaissances au sujet de la maladie et développer des habiletés afin de faire face à la situation de soin à leur proche en perte d'autonomie. Du matériel d'information et de formation est disponible du côté des centres de santé et quelques projets de formation sont en cours.

- On constate un besoin de soutien psychologique pour les proches aidants de personnes atteintes d'Alzheimer.

- Les proches aidants aimeraient obtenir des références de personnes (bénévoles ou salariées) faisant du gardiennage ou de l'accompagnement à domicile, d'une durée variant d'une demi-journée à une semaine.

En conclusion, à la lumière de ces constats, les chercheurs rappellent que «les proches aidants constituent un groupe hétérogène, tout comme les personnes âgées elles-mêmes, et les réponses destinées à répondre à leurs besoins doivent être multiples, souples et continues».

Source : Lana Pépin et Daniel Thomas, *Portrait-diagnostic des services offerts aux proches aidants de l'Abitibi-Témiscamingue*, Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO), UQAT, 2012.

PREMIÈRES NATIONS

VUE HISTORIQUE ANICINAPE

Dans le cadre des dîners-conférence autochtones organisés par l'UQAT, M. Jacques Leroux, qui a rédigé une thèse de doctorat sur la culture et la tradition orale des Anicinapek (Algonquins) de Kitcisakik, est venu livrer son analyse des relations entre la tradition orale, la conception de l'histoire et la pensée écologique des Anicinapek.

La thèse de M. Leroux porte sur des récits de formation du monde et sur un récit qui présente une version autochtone de l'histoire. Celle-ci a été racontée par Mme Mani Michel, une aînée de Kitcisakik, née en 1907, qui s'adressait alors à son petit-fils, Edmond Brazeau. Elle lui exposa sa compréhension de l'arrivée des Français, telle que ses ancêtres la lui ont racontée, ainsi que le processus d'invasion territoriale subséquent dont elle a été témoin au long de sa vie. Les grandes lignes de son récit ont été corroborées par plusieurs autres personnes rencontrées par M. Leroux.

La rencontre

La première histoire relatée par la narratrice concerne l'arrivée d'un groupe de Français, par le fleuve Saint-Laurent, aux environs de l'actuelle ville de Québec. Suivant la seule trace d'occupation humaine qu'ils pouvaient voir – de minuscules copeaux de bois flottant sur l'eau –, ils font la rencontre d'un petit garçon autochtone jouant au bord de l'eau. Ils ramènent cet enfant en France, pour revenir au même endroit, deux ou trois ans après. La famille de l'enfant le reconnaît et lui demande ce que veulent les Français. L'enfant, qui n'a pas perdu sa langue maternelle et joue un rôle de traducteur, de répondre : ils veulent nous aider, et ce, tant que le soleil brillera et que l'eau coulera. Les autochtones acceptent que les Français débarquent sur leur territoire.

Bref, explique M. Leroux, les autochtones croyaient que leurs relations avec les Français seraient bonnes, et ce, pour toujours. Mais, les systèmes de valeurs des deux peuples ne se rejoignent pas quant au rapport à la nature. Les Français ont coupé de nombreux arbres, alors que, pour se chauffer, les autochtones ne ramassaient que

des branches ou du bois mort. Concernant la trappe, les autochtones ne prélevaient jamais tous les animaux afin d'assurer les récoltes futures, contrairement aux trappeurs français, qui ne partageaient pas ce souci.

Puis, les blancs ont inondé des terres, «bouché des lacs» (en construisant des barrages), inondées des terres et pollué l'eau par le mercure organique dégagé par les billes de bois flotté, ce qui affectait les poissons. Les feux de forêt abondaient, causés par l'insouciance des travailleurs forestiers. Les blancs apportaient également avec eux de nombreuses maladies contre lesquelles les autochtones ne possédaient pas les anticorps. Au début du siècle dernier, le quart de la population du Grand Lac Victoria est d'ailleurs morte de la grippe espagnole.

Le développement du chemin de fer et la colonisation continuaient d'amputer leurs terres : les nouveaux arrivants s'installaient là où plusieurs autochtones avaient des terrains de trappe. La création d'un grand parc destiné à attirer les chasseurs américains le long de la route Mont-Laurier-Senneterre les brimait encore une fois : interdit pour eux de chasser, pêcher et même se faire voir des touristes le long d'une bande de dix milles de part et d'autre de cette longue route.

Résultat : la forêt rétrécissait constamment et il devenait impossible pour les autochtones de continuer à gérer leurs terres suivant la tradition. S'en est suivi un sentiment de détresse et de perte de contrôle, tant par rapport au présent qu'à l'avenir. M. Leroux indique que le désespoir et les difficiles relations interpersonnelles qui caractérisent la vie dans les communautés sont dus à plusieurs facteurs combinés, dont la perte de contrôle sur le territoire et l'effritement de leur système religieux et spirituel.

Desjardins, *Survol de la situation économique, régions administratives de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec*, Desjardins études économiques, 2012.

Patrice LeBlanc, Hugo Asselin, Augustin Ependa, André Gagnon et Louise Pelletier, *Transformations et bouleversements d'un territoire : le cas de la municipalité de Malartic* (et résumé), Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, 2012.

Christiane Gagnon, *Portrait des démarches de développement durable des collectivités québécoises*, Université du Québec à Chicoutimi, 2012.

Sylvie Bellot, *Programme québécois de dépistage du cancer du sein - Abitibi-Témiscamingue*, Agence de la santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Plan directeur de l'eau - Bassin versant de la rivière Bourlamaque, Comité de bassin versant de la rivière Bourlamaque, 2011.

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, *Diagnostic - Agrotourisme*, 2012.

Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, *Bilan du rendez-vous de l'habitation : le plan d'action*, 2012.

Marc-André Bouchard, *Objectif 12 % pour 2015. Portrait, analyse de carence et développement du réseau d'aires protégées de l'Abitibi-Témiscamingue*, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2012.

Forum sur les aires protégées. *Ensemble de la documentation liée au Forum*, Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, 2012.

Emploi-Québec, *Les chiffres clés de l'emploi, édition 2012*, 2012.

Tourisme Abitibi-Témiscamingue, *Réseau des lieux d'accueil touristiques, bilan estival 2012*, 2012.



L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 4P7

Téléphone : 819 762-0774 et 1 866 762-0774
Télécopieur : 819 797-0960
www.observat.qc.ca

Pour recevoir gratuitement ce bulletin
en format PDF, abonnez-vous :
observatoire@observat.qc.ca

ISSN : 1913-1313 (Imprimé)
ISSN : 1913-1321 (En ligne)
1 500 abonnements

Rédaction
Julie Thibeault : julie@observat.qc.ca

Collaboration
Mariella Collini : mariella@observat.qc.ca